

Comptes consolidés

Sommaire

NOTE D'INTRODUCTION SUITE	
AU PASSAGE AUX IFRS	33
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ	34
BILAN CONSOLIDÉ	35
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	36
ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES	37
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	38
1 : Principales méthodes comptables	38
2 : Information sectorielle	41
3 : Regroupement d'Entreprises	42
4 : Résultats opérationnels	43
5 : Frais de personnel	43
6 : Autres charges opérationnelles	43
7 : Résultats financiers	44
8 : Impôts sur le résultat	44
9 : Capital	45
10 : Résultat et dividende par action	45
11 : Immobilisations incorporelles	46
12 : Goodwills	46
13 : Immobilisations corporelles	47
14 : Immeubles de placement	48
15 : Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	48
16 : Actifs financiers non courants et courants	49
17 : Stocks	49
18 : Impôts différés actifs et passifs	50
19 : Autres actifs courants	50
20 : Provisions, risques et passifs éventuels	51
21 : Litiges importants	51
22 : Avantages du personnel	51
23 : Dettes financières et autres dettes	52
24 : Résultat des activités abandonnées	53
25 : Gestion des risques	53
26 : Engagements et passifs éventuels	54
27 : Structure du Groupe	55
28 : Effets du passage aux nouvelles normes internationales de consolidation	56
RAPPORT DU COMMISSAIRE	58
ÉTATS FINANCIERS D'ATENOR GROUP sa	59
INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS	61

Note d'introduction suite au passage aux IFRS

Conformément à ses engagements de société membre du segment Next Prime, ATENOR GROUP se conforme à la note d'orientation d'EURONEXT basée sur le règlement européen du 19 juillet 2002 (1606/2002) en présentant les effets de l'application des nouvelles normes internationales de consolidation dénommées, I.F.R.S. pour «International Financial Reporting Standards».

Ces engagements visent également à respecter les recommandations de la CBFA et celles de CESR (the Committee of European Securities Regulators) en appliquant ces nouvelles normes à partir du 1^{er} janvier 2005.

Conformément à la norme IFRS 1 - première application des normes d'information financière internationales -, ATENOR GROUP a préparé un bilan d'ouverture IFRS au 01.01.2004 réconcilié avec le bilan au 31.12.2003 (B.GAAP).

ATENOR GROUP a également établi un bilan au 31.12.2004 selon ces mêmes normes IFRS.

Vous trouverez, en annexe 28, les principales différences de traitement comptable entre les (B.GAAP) et les nouvelles normes (IFRS) ainsi que l'estimation de leurs impacts sur les fonds propres du Groupe.

Compte de résultats consolidé

En milliers d'EUR	Annexes	31-12-2005	31-12-2004
Produits	2	81 993	112 522
Chiffre d'affaires		79 040	110 146
Produits locatifs des immeubles		2 874	2 256
Autres produits des activités ordinaires		79	120
Autres produits opérationnels	2	7 782	3 349
Intérêts		436	1 119
Subventions publiques		4	6
Autres produits opérationnels		7 342	2 224
Charges opérationnelles (-)		-91 377	-119 618
Matières premières et consommables utilisées (-)		-45 140	-46 218
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		2 957	-14 444
Frais de personnel (-)	5	-15 928	-17 951
Dotations aux amortissements (-)		-2 073	-2 530
Ajustements de valeur (-)		-4 963	-3 855
Frais de restructuration (-)		-359	-1 696
Autres charges opérationnelles (-)	6	-25 871	-32 924
Résultat opérationnel - EBIT	2 - 4	-1 602	-3 747
Résultat sur cessions d'actifs financiers		14 462	8 023
Charges financières (-)		-4 740	-8 019
Produits financiers		1 334	695
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		-4	-840
Résultat avant impôts		9 450	-3 888
Charges (produits) d'impôt sur le résultat (-)	8	13	-2 716
Résultat après impôts		9 463	-6 604
Résultat après impôts des activités abandonnées	24	1 574	1 743
Résultat de l'exercice		11 037	-4 861
Résultat Intérêts minoritaires		-669	-2 206
Résultat Part de Groupe		11 706	-2 655
En EUR	Annexes	31-12-2005	31-12-2004
Résultat par action			
Nombre d'actions ⁽¹⁾	9	714 798	696 773
Résultat dilué par action	10	16,38	-3,81
Proposition de dividende brut par action		7,21	6,53

⁽¹⁾ Une augmentation de capital par exercice de warrants en date du 02.02.2006 a porté le nombre de titres de 696 773 à 714 798.

Bilan consolidé

Actifs

En milliers d'EUR	Annexes	31-12-2005	31-12-2004	01-01-2004
Actifs non-courants		76 731	106 083	123 992
Immobilisations corporelles	13	9 149	16 134	17 974
Immeubles de placement	14	34 573	33 416	36 321
Immobilisations incorporelles	11 - 12	30 697	32 191	32 708
Participations dans des entités liées		481	353	681
Participations mises en équivalence	15	97	3 110	19 616
Actifs d'impôt différé	18	14	1 136	130
Autres actifs financiers non-courants	16	1 720	19 702	16 562
Clients et autres débiteurs (non-courants)		0	41	0
Actifs courants		131 993	129 118	111 560
Actifs non-courants et groupes d'actifs à céder détenus en vue de la vente		6 184	0	0
Stocks	17	70 371	25 599	40 799
Autres actifs financiers courants	16	4 948	10 616	902
Actifs d'impôt exigible		655	0	0
Clients et autres débiteurs (courants)	19	24 680	46 346	45 149
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	24 121	44 509	21 566
Autres actifs courants		1 034	2 048	3 144
Total de l'Actif		208 724	235 201	235 552

Capitaux propres et passifs

En milliers d'EUR	Annexes	31-12-2005	31-12-2004	01-01-2004
Total des capitaux propres		63 825	57 403	66 614
Capitaux propres - Part du Groupe		62 521	55 276	62 115
Capital souscrit		35 248	35 248	35 248
Réserves		28 764	21 519	28 322
Actions propres (-)		-1 491	-1 491	-1 455
Intérêt minoritaire		1 304	2 127	4 499
Passifs non-courants		47 554	52 607	63 066
Passifs non-courants portant intérêt		30 809	39 317	53 436
Provisions non-courantes	20	1 630	6 567	3 203
Avantages du personnel	22	1 815	2 771	2 850
Passifs d'impôt différé	18	13 300	3 948	3 573
Autres passifs non-courants		0	4	4
Passifs courants		97 345	125 191	105 872
Passifs inclus dans des groupes à céder détenus en vue de la vente		3 035	0	0
Passifs courants portant intérêt	23	59 958	71 123	52 906
Provisions courantes	20	2 978	0	0
Instruments dérivés	23	538	538	0
Passifs d'impôt exigible	23	2 032	9 607	6 929
Fournisseurs et autres crédateurs courants	23	26 489	38 266	43 687
Autres passifs courants		2 315	5 657	2 350
Total des capitaux propres et passifs		208 724	235 201	235 552

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'EUR	31-12-2005	31-12-2004
Opérations d'exploitation		
Résultat Part de Groupe	9 463	-6 604
Résultat des sociétés MEE	4	840
Dividendes de sociétés MEE	250	13 750
Amortissements (Dotations / Reprises)	3 512	4 853
Réductions de valeur (Dotations / reprises)	-126	3 854
Provisions (Dotations / Reprises)	-3 992	6 728
Résultat de change non réalisé	-28	-26
(Plus) Moins-values sur cessions d'actifs	-12 246	-8 023
Production immobilisée	-79	-120
Dotations (reprises) d'impôts différés	-480	-105
Utilisation de subsides	-4	-5
Marge brute d'autofinancement	-3 726	15 142
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-23 788	17 494
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation	-27 514	32 636
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 070	-4 151
Acquisitions d'immobilisations financières	-37 432	-1 210
Nouveaux prêts accordés	-20	-3 260
Sous-total des investissements acquis	-39 522	-8 621
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	872	4 525
Cessions d'immobilisations financières	20 214	11 178
Remboursements d'emprunts	17 651	181
Activités abandonnées ou à céder	7 267	-1 445
Sous-total des investissements cédés	46 004	14 439
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissements	6 482	5 818
Opérations de financement		
Variation des emprunts long terme	-519	-1 451
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires	-4 550	-4 550
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	0	-1
Tantièmes versés aux administrateurs	-66	-66
Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement	-5 135	-6 068
Variation de périmètre et écarts de conversion	111	126
Variation nette de la période	(26 056)	32 512
Trésorerie de début d'exercice	55 125	22 613
Trésorerie de fin d'exercice	29 069	55 125

État des variations de capitaux propres

En milliers d'EUR	Capital souscrit	Actions propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
2004							
Solde d'ouverture au 01/01/2004	35 248	-1 455	28 322	-	-	4 499	66 614
Résultat de l'exercice part de Groupe	-	-	-	-2 655	-	-	-2 655
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-2 206	-2 206
Opérations relatives aux actions propres	-	-36	-	-	-	-	-36
Effet de la conversion des devises étrangères	-	-	-	-	335	-	335
Dividendes et tantièmes payés	-	-	-4 616	-	-	-	-4 616
Autre augmentation / diminution	-	-	133	-	-	-166	-33
Solde de clôture au 31/12/2004	35 248	-1 491	23 839	-2 655	335	2 127	57 403
2005							
Solde d'ouverture au 01/01/2005	35 248	-1 491	21 184	-	335	2 127	57 403
Résultat de l'exercice part de Groupe	-	-	-	11 706	-	-	11 706
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-669	-669
Effet de la conversion des devises étrangères	-	-	-	-	26	-	26
Dividendes et tantièmes payés	-	-	-4 616	-	-	-	-4 616
Autre augmentation / diminution	-	-	130	-	-	-155	-25
Solde de clôture au 31/12/2005	35 248	-1 491	16 698	11 706	361	1 303	63 825

Annexe 1 : Principales méthodes comptables

1. Référentiel

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes internationales d'informations financières IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Toutes les normes émises par l'IASB en vigueur à la date de clôture (31.12.2005) ont été appliquées, aucune norme n'a été appliquée anticipativement.

En date du 30.06.2005, une note détaillée du passage à ces nouvelles normes IFRS a été publiée sur le website (www.atenor.be) conformément aux recommandations de la CBFA et de CESR (Committee of European Securities Regulators).

ATENOR GROUP a appliqué la norme IFRS 1 (première application des normes internationales d'information financière) afin d'établir et de présenter un bilan d'ouverture à la «date de transition» fixée au 01.01.2004.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23.03.2006.

2. Principes de consolidation et principes comptables significatifs

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'ATENOR GROUP s.a. et de ses filiales contrôlées directement ou indirectement. Ces filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle est présumé exister si le Groupe détient au moins 50% des titres.

La méthode de mise en équivalence est appliquée dans le cas des joint-ventures détenues en contrôle conjoint.

Les transactions et les résultats intra-groupe sont éliminés.

2.1 Immobilisations corporelles

Les terrains, installations et machines détenus en vue de leur utilisation dans la production de biens et de services, ou pour des buts administratifs, sont évalués initialement à la valeur d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuellement reconnues.

La valeur d'acquisition comprend toutes les charges directement imputables, nécessaires pour mettre l'actif en état de remplir la fonction à laquelle il est destiné. L'amortissement est calculé sur la base de la durée de vie économique estimée, déduction faite de la valeur résiduelle si celle-ci est significative. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée de vie économique estimée des actifs à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé.

Constructions :	20 - 33 ans
Installations et équipements :	10 - 15 ans
Machines :	3 - 8 ans
Matériel informatique :	3 - 5 ans
Mobilier :	5 - 10 ans
Matériel roulant :	5 ans

Les terrains sont supposés avoir une durée de vie illimitée et ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures sont comptabilisées au moment où l'on obtient une augmentation des avantages économiques futurs ; toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les actifs sous leasing financier sont amortis sur la durée de vie économique ou, si celle-ci est plus courte, sur la durée du leasing.

2.2 Immeubles de placement

Les actifs détenus dans ce poste représentent les biens immobiliers détenus pour en retirer les loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Les immeubles de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. La valeur de marché est mentionnée dans une note dans les états financiers consolidés.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles autres que les goodwill comprennent principalement les marques déposées et les fonds de commerce acquis.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des réductions de valeur éventuelles cumulées.

Les marques dont la durée de vie est considérée comme indéfinie font l'objet d'un test annuel d'ajustement de valeur.

2.4 Goodwill

Le goodwill constitue la différence entre le coût d'acquisition déterminé lors d'un regroupement d'entreprises et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

ATENOR GROUP procède chaque année à un test de dépréciation consistant à allouer à chaque unité génératrice de trésorerie du Groupe une valeur recouvrable. Si cette valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'unité ou de l'entité concernée, le Groupe procède à la comptabilisation d'une perte de valeur dont la différence est comptabilisée en compte de résultat.

La perte de valeur reconnue sur un goodwill ne peut pas être reprise lors d'exercices ultérieurs.

2.5 Actifs non courants détenus en vue d'être cédés et activités abandonnées

Le Groupe comptabilise un actif non courant (ou toute entité destinée à être cédée) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est ou sera recouvrée principalement par la voie d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus bas de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de vente.

Une activité abandonnée est une unité (ou un groupe d'unités) génératrice de trésorerie qui a soit été cédée ou qui est détenue en vue d'être cédée. Elle figure au compte de résultat sous un montant unique et ses actifs et passifs sont présentés au bilan séparément des autres actifs et passifs.

2.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts d'acquisition et de transformation principalement intègrent la valeur du stock.

Les immeubles, terrains et constructions détenus en vue de leur revente sont également intégrés dans le poste de stock. Ils sont évalués à leur prix de revient comprenant les frais directs et indirects imputables à la période estimée de construction et de commercialisation.

Les coûts de financement directement liés à ces actifs sont également imputés individuellement sur chacun de ces actifs (voir rubrique coûts de financement).

2.7 Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et au plus tard lors de l'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'Administration. Les provisions enregistrées répondent à la triple condition de résulter d'une transaction ou d'un événement passé, d'avoir une probabilité d'entraîner une sortie de ressources et de pouvoir estimer de manière fiable cette sortie de ressources.

2.8 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif.

Un actif qualifié est un actif exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Les immeubles destinés à la vente incorporés dans le compte de stock répondent à ce critère puisque les études, la construction et la commercialisation peuvent prendre plusieurs années.

Le taux utilisé pour déterminer ces coûts correspondra à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts contractés spécifiquement dans le but d'obtenir l'actif concerné.

2.9 Instruments financiers

- Créances commerciales : les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des montants estimés non recouvrables.
- Emprunts bancaires : les avances et les emprunts financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des frais directs de transaction, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières, incluant les primes et commissions payables sont prises en charge sur la durée de mise à disposition sous réserve du coût des emprunts liés aux actifs qualifiés (voir rubrique coûts d'emprunt).
- Dettes commerciales : les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.
- Actions propres : les actions propres sont portées en déduction des fonds propres. Les résultats liés à des transactions sur ces actions affectent également les fonds propres et non le compte de résultats.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie : ce poste comprend les espèces et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins d'un an) et les placements très liquides.

- Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui constituent des instruments de couverture de flux de trésorerie sont reconnues directement dans les capitaux propres. La partie non effective est reconnue en résultats. Dans les autres cas, les variations de la juste valeur sont reconnues immédiatement au compte de résultats.

2.10 Information sectorielle

L'information sectorielle est établie sur le seul critère d'activité, à savoir l'activité de développement de projets dans le domaine de la promotion immobilière et la prise de participation dans des sociétés non cotées (private equity).

Le second critère (géographique) se confond avec les activités de promotion immobilière s'exerçant en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Les sociétés détenues dans le cadre du private equity font l'objet d'un reporting séparé au niveau de la direction du Groupe et du Conseil d'Administration.

2.11 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsqu'il est satisfait aux conditions suivantes :

- les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur,
- le Groupe ne continue ni à être impliqué dans la gestion telle qu'elle incombe normalement au propriétaire ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- le montant des activités ordinaires peut être mesuré de manière fiable,
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction reviendront au groupe et que les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

2.12 Impôts

Les impôts de la société sont basés sur le résultat de l'année et incluent les impôts de l'exercice et les impôts différés. Ils sont repris dans le compte de résultats, sauf s'ils portent sur des éléments directement repris dans les fonds propres, auquel cas ils sont directement comptabilisés dans les fonds propres.

L'impôt de l'exercice est le montant des impôts à payer sur la base du bénéfice imposable de l'exercice, ainsi que les rectifications éventuelles portant sur des exercices antérieurs. Il est calculé sur la base des taux d'imposition locaux en application (ou appliqués dans une large mesure) à la date de clôture. Les impôts différés sont reconnus sur les différences entre la valeur nette comptable des actifs et passifs dans les états financiers et la valeur fiscale correspondante utilisée dans le calcul de la base imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement reconnus sur toutes les différences temporelles imposables et les actifs d'impôts différés sont reconnus dans la mesure où il est probable que du bénéfice imposable sera disponible contre lequel les différences temporelles déductibles pourront être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture de bilan et elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices taxables suffisants seront disponibles pour permettre de recouvrer tout ou partie de cet actif.

Les impôts différés sont calculés aux taux d'imposition qui ont été adoptés et qui sont censés s'appliquer au moment où l'actif est réalisé ou le passif liquidé.

2.13 Avantages du personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les pensions et autres avantages liés à la retraite, ainsi que l'assurance-vie et les soins médicaux postérieurs à l'emploi. Les avantages sont repris soit dans les plans à cotisations déterminées, soit dans les plans de pension à prestations déterminées.

Les cotisations des plans à cotisations déterminées sont prises en charges au compte de résultats au moment où elles sont dues. Pour les plans de pension à prestations déterminées, le montant comptabilisé à la date du bilan est déterminé comme étant la valeur actualisée de l'obligation en matière de prestations déterminées, selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit method).

Les obligations de pension reconnues au bilan représentent la valeur actuelle des prestations déterminées, corrigée des gains et pertes actuariels non reconnus, moins le coût des services passés non encore reconnu et moins la valeur réelle des actifs du plan.

Les gains et pertes actuariels qui dépassent 10 pour cent de la valeur actualisée la plus élevée entre l'obligation du Groupe en matière de prestations déterminées et la valeur réelle des actifs du plan, sont repris en pertes et profits sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des employés participant au plan.

2.14 Plans d'options sur actions pour le personnel

Le Groupe a émis plusieurs plans de rémunération liés aux titres de la société et dont le paiement s'effectue sous forme d'actions de la société. Conformément aux dispositions transitoires, la norme IFRS 2 n'a pas été appliquée aux attributions antérieures au 7 novembre 2002.

En général, pour les paiements en actions auxquels IFRS 2 est applicable, la juste valeur des prestations des employés reçue en échange de l'attribution des options est reconnue comme une charge. Le montant total à imputer en charges linéairement sur la période d'acquisition des droits est déterminée par référence à la juste valeur des options attribuées.

La juste valeur des options est mesurée à la date d'attribution en tenant compte de paramètres de marché, ainsi que d'hypothèses sur le nombre d'options qui devraient être exercées. Chaque année, à la date de clôture bilantaire, le groupe revoit ses estimations quant au nombre d'options qui devraient être exercées. L'impact de la révision des estimations initiales est comptabilisé au compte de résultats, et les capitaux propres sont corrigés en conséquence sur la période d'acquisition restante. Les produits, nets de frais de transaction directement attribuables, sont imputés au capital social (valeur nominale) et à la prime d'émission lorsque les options sont exercées.

Annexe 2: Information sectorielle

En milliers d'EUR	2005				2004			
	Real Estate	Private Equity	Eliminations entre secteurs	Total consolidé	Real Estate	Private Equity	Eliminations entre secteurs	Total consolidé
Produits	12 352	70 029	-388	81 993	44 275	68 752	-505	112 522
Autres produits opérationnels	5 551	2 812	-581	7 782	1 680	2 319	-650	3 349
Achats et variations de stocks	-4 046	-38 137		-42 183	-24 632	-36 030		-60 662
Frais de personnel	-3 239	-12 689		-15 928	-2 164	-15 787		-17 951
Amortissements et ajustements de valeur	-4 792	-2 244		-7 036	-4 254	-2 131		-6 385
Frais de restructuration		-359		-359		-1 696		-1 696
Autres charges opérationnelles	-7 685	-18 574	388	-25 871	-11 038	-22 842	956	-32 924
Résultat opérationnel EBIT	-1 859	838	-581	-1 602	3 867	-7 415	-199	-3 747
Cessions d'actifs	14 736	-274		14 462	8 109	-86		8 023
Intérêts nets	-1 337	-2 650	581	-3 406	-5 361	-2 162	199	-7 324
Résultat participations MEE	-4			-4	-840			-840
Impôts sur le résultat	370	-357		13	-2 402	-314		-2 716
Résultat après impôts	11 906	-2 443		9 463	3 373	-9 977		-6 604
Activités abandonnées	1 835	-261		1 574		1 743		1 743
Résultat net	13 741	-2 704		11 037	3 373	-8 234		-4 861
EBITDA ⁽¹⁾	2 933	3 082	-581	5 434	8 121	-5 284	-199	2 638
Cash flow courant ⁽²⁾	18 533	1 079		19 612	7 627	-4 365		3 262
Actifs	151 858	71 870	-15 004	208 724	151 114	95 838	-11 751	235 201
Passifs	91 504	68 399	-15 004	144 899	106 467	83 082	-11 751	177 798

⁽¹⁾ EBIT + amortissements et ajustements de valeur

⁽²⁾ Résultat net + amortissements et réduction de valeur + impairment sur activités abandonnées

L'information sectorielle se présente conformément aux secteurs d'activités du Groupe et ses composantes individuelles. La segmentation primaire (real estate/private equity) reflète l'organisation des affaires du Groupe et le reporting interne fourni au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit et au Management. Toutefois, pour des raisons de concurrence sur leurs marchés respectifs, ATENOR GROUP ne détaille pas les postes individuels des Groupes IMAG, PUBLIMAIL et D-SIDE. Ces sociétés intègrent l'activité sectorielle du private equity. Par ailleurs, ATENOR GROUP n'applique pas de segmentation géographique de par l'absence de

relations entre les activités du segment primaire entre-elles et l'absence de risques spécifiques associés aux activités dans une même zone. ATENOR GROUP exerce son métier principal de développeur de projets de promotion immobilière principalement axé sur la construction d'immeubles de bureaux en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. La nature des critères de risque et de rentabilité s'applique de manière très similaire dans ces deux pays. Le rapport d'activités d'ATENOR GROUP fournit de plus amples informations sur les résultats sectoriels et les acquisitions et cessions intervenues durant l'exercice.

Annexe 3: Regroupement d'Entreprises

En milliers d'EUR	Bilan d'acquisition	Ajustements	Valeur de marché
Stocks immeubles destinés à la vente	11 955	28 369	40 324
Débiteurs	379	446	825
Emprunts	-11 969		-11 969
Impôts différés passifs		-9 704	-9 704
Créditeurs	-645	-188	-833
Total Equity	-280	18 923	18 643
Dette d'acquisition			12 022
TOTAL			30 665
Prix payé			35 125
Goodwill			4 460
Impairment enregistré chez Alco Building			-4 460

En date du 13.06.2005, ATENOR GROUP a acquis 100% des titres de la société BRUSSELS EUROPA s.a. de ses anciens propriétaires: BHR Holding BV et BHR Overseas (Europe) BV (Groupe InterContinental HOTEL Group US).

En date du 30.06.2005, ATENOR GROUP a acquis 100% des titres de la société ALCO BUILDING de ses anciens propriétaires, Monsieur et Mademoiselle LAGO.

Ces deux opérations ont été comptabilisées selon la méthode d'acquisition détaillée dans la norme IFRS 3 notamment en déterminant la juste valeur des actifs et passifs acquis, y compris les impôts différés. Le coût résiduel a été porté à l'actif comme goodwill. Le goodwill dégagé sur ALCO BUILDING a fait l'objet d'un impairment dans la mesure où il se rapporte à la reprise d'une charge fiscale latente. Seul BRUSSELS EUROPA dégage une contribution au résultat opérationnel de € 0,23 million tandis qu'ALCO BUILDING ne dégage aucune contribution aux résultats.

Annexe 4: Résultats opérationnels

En milliers d'EUR	2005	2004
Total des produits des activités ordinaires	81 993	112 522
dont chiffre d'affaires	78 322	110 146
Total des autres produits opérationnels	7 782	3 349
Total des charges opérationnelles	-91 377	-119 618
Résultat opérationnel	-1 602	-3 747

Le produit des activités ordinaires et des autres produits comprend principalement les chiffres d'affaires et charges opérationnelles dégagés par le Groupe IMAG, D-SIDE, PUBLIMAIL, BRUSSELS EUROPA (depuis le 13.06.2005), par les ventes d'appartements de LAURENTIDE ⁽¹⁾, les loyers encaissés par HEXATEN et ATENOR REAL ESTATE ainsi que diverses prestations effectuées par ATENOR GROUP.

Les résultats opérationnels sont principalement influencés par le redressement de la contribution du Groupe IMAG (€ + 6 758 296) et l'impairment comptabilisé sur l'acquisition d'ALCO BUILDING (€ - 4 460 268)

⁽¹⁾ En 2004, LAURENTIDE a cédé son immeuble à AGF Belgium Insurance et La Caisse Commune ASSUBEL Accidents du Travail pour un montant de € 37 561 429 comptabilisé en chiffre d'affaires.

Annexe 5: Frais de personnel

En milliers d'EUR	2005	2004
Rémunérations et avantages sociaux directs	11 356	13 648
Cotisations patronales d'assurances sociales	4 004	3 701
Autres frais de personnel	568	602
Total frais de personnel	15 928	17 951
Emploi en équivalents temps plein		
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	631	589

Annexe 6: Autres charges opérationnelles

En milliers d'EUR	2005	2004
Biens et services divers	-26 662	-23 745
Provisions (constitutions - reprises)	1 644	-7 329
Autres charges opérationnelles	-843	-1 932
Pertes (frais de change)	-10	82
TOTAL	-25 871	-32 924

Annexe 7: Résultats financiers

En milliers d'EUR	2005	2004
Charges d'intérêt	-4 740	-8 019
Instruments financiers valorisés à leur juste valeur	1	-538
Produits d'intérêt	1 333	1 233
Total intérêts	-3 406	-7 324

Annexe 8: Impôts sur le résultat

1. Ventilation des taxes

En milliers d'EUR	2005	2004
Impôts courants		
Impôts sur le résultat de l'exercice	-60	2 739
Impôts, régularisation des exercices antérieurs	8	-
Total impôts courants	-52	2 739
Impôts différés		
Afférents à l'exercice		-79
Afférents aux différences temporelles	519	161
Extourne du poste impôts différés	-480	-105
Total impôts différés	39	-23
Total impôts courants et différés	-13	2 716

2. Rapprochement entre le taux d'impôt réglementaire et le taux d'impôt effectif

En milliers d'EUR	2005	2004
Résultat avant impôts	9 450	-3 887
Taux de l'impôt	33,99%	33,99%
Impôts sur base du taux d'impôt réglementaire	-3 212	1 321
Ajustements d'impôts		
- sur résultats d'exercices antérieurs	436	-285
- attribuables aux produits non imposables	5 535	801
- attribuables aux dépenses non admises	-1 534	-1 481
- sur récupérations de pertes fiscales non comptabilisées	362	216
- sur impôts différés	258	-46
- sur revenus taxables à un taux différent	-239	-200
- sur pertes déclarées pour l'exercice	-921	-2 822
Autres ajustements	-672	-220
Impôts sur base du taux de l'impôt effectif pour l'exercice	13	-2 716
Résultat avant impôts	9 450	-3 887
Taux d'impôt effectif	0%	N.A.

Annexe 9: Capital

En milliers d'EUR

Actions ordinaires

Mouvement dans le nombre d'actions

Nombre d'actions, solde d'ouverture	696773
Nombre d'actions émises au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions, solde de clôture	696773
- actions émises, entièrement libérées	696773

Autres informations

Nombre d'actions émises après la clôture de l'exercice et bénéficiant de dividendes	18025
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de plans d'options sur actions	4825

Nombre total d'actions émises bénéficiant du dividende 2005

714798

Conformément aux dispositions transitoires de IFRS 1, les plans d'options sur actions antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas reconnus au bilan. En 2005, le Conseil d'Administration n'a émis aucun nouveau plan d'options. Le total cumulé des options attribuées à fin 2005 donnait droit à la souscription de 22850 actions ATENOR GROUP à émettre.

En janvier 2006, un total de 18025 options a été exercé dans le cadre des plans 2000 et 2001 de sorte qu'à ce jour, le total cumulé des options non exercées s'élève à 4825.

Attribution en	2000	2001
Prix d'exercice	€ 143	€ 174
Nombre au 31.12.2005	12050	10800
Nombre au 01.02.2006	375	4450
Périodes d'exercice	janvier 2007 janvier 2008	janvier 2007 janvier 2008 janvier 2009
Date d'échéance	31.01.2008	31.01.2009

Annexe 10: Résultat et dividende par action

I. Résultat par action après augmentation de capital (en euro)	16,38
II. Montant des dividendes attribués après la date de clôture mais avant l'approbation des états financiers (en milliers d'euros)	5154
Dividende brut par action (en euro)	7,21

Le dividende de l'exercice 2005 est payable contre présentation du coupon n° 11 à partir du 4 mai 2006 aux guichets des Banques DEXIA, ING, DEGROOF et DELTA LLOYD.

Le dividende brut proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2006 s'élèvera à € 7,21. Le précompte s'élève à 25% pour les coupons ordinaires et à 15% pour les coupons accompagnés d'un strip VVPR.

Annexe 11 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'EUR	Goodwill	Coûts de développement	Brevets, marques commerciales et autres droits	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Mouvements des immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture	17 830	116	14 245			32 191
Investissements générés en interne			6			6
Investissements	4 784		76	7	8	4 875
Cessions (-)			-10			-10
Amortissements (-)		-4	-219	-6	-6	-235
Pertes de valeur (comptabilisées) reprises dans le compte de résultat	-5 999					-5 999
Autre augmentation (diminution)	-256	117	-10	8	10	-131
Immobilisations incorporelles, solde de clôture	16 359	229	14 088	9	12	30 697

Les goodwills concernent D-SIDE, PUBLIMAIL et ATENOR REAL ESTATE.

Les mouvements sont détaillés à l'annexe 12.

Le autres immobilisations incorporelles représentent principalement les marques détenues par IMAG (€ 14 088) pour la commercialisation des casques au travers des sociétés C.H.M. s.a. et A.G.V. spa.

Annexe 12: Goodwills

En milliers d'EUR	
Au coût	
Au terme de l'exercice précédent	17 830
Variations de l'exercice :	
Goodwills d'acquisitions	4 784
Ajustement de valeur du goodwill d'acquisition enregistré sur Alco Building	-4 460
Ajustement de valeur sur goodwill de Delta Extinctors	-1 539
Transfert en Actifs non-courants détenus en vue de la vente (Delta Extinctors)	-256
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	16 359

Les augmentations du goodwill concernent les acquisitions de filiales. Des pertes de valeur ont été comptabilisées sur le goodwill dégagé sur l'acquisition de ALCO BUILDING et sur le goodwill relatif aux groupes d'actifs à céder détenus en vue de la vente.

Annexe 13: Immobilisations corporelles

En milliers d'EUR	Immob. corporelles en cours de production	Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Véhicules à moteur	Agencements et accessoires	Autres immobilisations corporelles	Total
Mouvements des immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles, solde d'ouverture	427	7 880	4 294	297	1 114	2 122	16 134
Investissements	258	74	1 103	97	345	587	2 464
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	42	70	271		75		458
Cessions (-)	-211	-641	-102	-41	-28		-1 023
Transferts (vers) d'autres rubriques	-207	-2 036	-599	-285	-49	-27	-3 203
Cessions par voie de scission d'entreprises (-)	-82	-703	-473		-71	-1 486	-2 815
Amortissements (-)		-576	-1 222	-96	-440	-651	-2 985
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	1	100	30			1	132
Autre augmentation (diminution)	-28	-620	336	297	-134	136	-13
Immobilisations corporelles, solde de clôture	200	3 548	3 638	269	812	682	9 149
Autres informations							
Contrats de location-financement							
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement			273	124			397

Les mouvements à la baisse de ce poste sont principalement influencés par la cession de MATERMACO, MATERA et KAMELMAG (filiale de DELTA EXTINGTORS) et le regroupement sur la ligne des «Actifs non courants détenus en vue de la vente» des actifs de DELTA EXTINGTORS.

Toutefois, les immeubles acquis au travers de ALCO BUILDING et BRUSSELS EUROPA sont reconnus au bilan conformément à IFRS 3 et sont comptabilisés en «Stocks» (voir annexe 17), conformément à la politique générale de ATENOR GROUP en matière de Real Estate.

Enfin, l'immeuble détenu par I.D.M. a été reclassé sous les «Immeubles de placement», cet immeuble étant dorénavant loué - hors Groupe - à MATERMACO.

Annexe 14: Immeubles de placement

En milliers d'EUR	Évaluation au coût (historique)		
	Terrains	Autres Immeubles de placement	Total au coût (historique)
Mouvements des immeubles de placement			
Immeubles de placement, solde d'ouverture	8 773	24 643	33 416
Investissements		48	48
Transferts des (vers les) catégories stocks / biens immobiliers occupés par leur propriétaire	1 289	769	2 058
Amortissements (-)		-949	-949
Immeubles de placement, solde de clôture	10 062	24 511	34 573
Autre information			
Juste valeur des immeubles de placement comptabilisés au coût (historique)			39 488

NYSDAM : € 33 637 500

I.D.M. : € 5 500 000

La juste valeur (acte en main) de l'immeuble NYSDAM et la juste valeur de l'immeuble détenu par IDM sont estimées sur base de paramètres de marché et sont confortées par des contacts commerciaux noués en vue de la cession de ces biens.

Annexe 15: Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

En milliers d'EUR	
Participations	
Au terme de l'exercice précédent	3 110
Variations de l'exercice	-3 013
Au terme de l'exercice	97

La variation est principalement due à la cession du solde de la participation détenue dans NORTH GALAXY. (voir rapport de gestion).

Annexe 16: Actifs financiers non courants et courants

En milliers d'EUR	Participations dans des entreprises associées	Autres actifs financiers		TOTAL
		Actions	Prêts	
Mouvements des actifs financiers				
Actifs financiers non courants				
<i>Solde d'ouverture</i>	353	554	19 148	19 702
Investissements	-7		-7	-7
Cessions (-)			-17 605	-17 605
Transferts (vers) d'autres rubriques			-3	-3
Cessions par voie de cession d'entreprises (-)	-88	-405		-405
(Reprise des pertes) de valeur (-)	223	4		4
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change			32	32
Autre augmentation (diminution)		2		2
<i>Solde de clôture</i>	481	155	1 565	1 720
Actifs financiers courants				
<i>Solde d'ouverture</i>		341	10 275	10 616
Acquisitions		6	201	207
Cessions (-)			-5 875	-5 875
<i>Solde de clôture</i>		347	4 601	4 948

La réduction des prêts accordés constatée pour K€ 17 605 se situe principalement chez Atenor Group à la suite du remboursement par North Galaxy de l'avance consentie dans le cadre du projet immobilier.

Annexe 17: Stocks

En milliers d'EUR	2005	2004
Montants nets		
Private Equity		
Approvisionnement	1 458	3 004
Matières premières	347	800
En cours de fabrication	1 442	2 215
Produits finis	4 128	4 696
Marchandises	3 470	10 226
Real Estate		
Immeubles destinés à la vente	59 526	4 658
Total de la valeur comptable nette	70 371	25 599

Private Equity :

Les stocks repris pour 2004 concernent principalement le Private Equity. L'importante réduction constatée par rapport à 2004 est principalement due à la cession de MATERMACO et au transfert de Delta Extinctors en « Actifs détenus en vue d'être vendus ».

Real Estate :

Ce poste représente la quote-part des investissements immobiliers financés au 31.12.2005 dans les projets Président, Pixel, Alco Building, Brussels Europa et South City.

Annexe 18: Impôts différés actifs et passifs

En milliers d'EUR	2005		2004	
	Actifs d'impôts différés nets	Passifs d'impôts différés nets	Actifs d'impôts différés nets	Passifs d'impôts différés nets
Immobilisations incorporelles		322		552
Immobilisations corporelles		3 142		2 984
Stock immeubles destinés à la vente		9 726		
Provisions	14	110		411
Pertes fiscales			1 136	
Total des impôts différés liés à des différences temporelles	14	13 300	1 136	3 947

La réduction d'Actifs d'impôts différés de K€1136 résulte de la déconsolidation de Matermaco à la suite de la cession de la participation. Les Passifs d'impôts différés repris au bilan en 2005 ont été dégagés en comptabilité d'acquisition pour Alco Building et Brussels Europa.

Les Actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales récupérables ne sont reconnus que lorsqu'il existe une forte probabilité de dégager des bénéfices imposables permettant de recouvrer la valeur de ces actifs.

Annexe 19: Autres actifs courants

En milliers d'EUR	2005	2004
Clients et autres créances		
Clients, montant brut	21 830	35 384
Corrections de valeur sur créances douteuses courantes (-)	-1 409	-3 188
Autres créances nettes	4 259	14 150
Total clients et autres créances	24 680	46 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Dépôts à court terme	16 599	38 328
Soldes bancaires	7 497	6 181
Soldes en caisse	25	
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	24 121	44 509

Clients et autres créances :

Les clients repris pour 2005 concernent principalement le Private Equity. L'importante réduction constatée par rapport à 2004 est principalement

due à la cession de Matermaco et au transfert de Delta Extinctors en «Actifs non courants détenus en vue de la vente». Le poste «Autres créances» comporte principalement des créances vis-à-vis des tiers portant intérêt.

Annexe 20: Provisions, risques et passifs éventuels

En milliers d'EUR	Provisions pour garantie	Provisions pour restructurations	Provisions pour contentieux	Autres provisions	TOTAL
Provisions (courantes + non-courantes)					
Provisions, solde d'ouverture	1 175	459	623	4 310	6 567
Provisions supplémentaires				168	168
Augmentation (diminution) des provisions existantes	32			350	382
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)					
Montants utilisés (-)		-273		-2078	-2351
Autre augmentation (diminution)	-158				-158
Provisions, solde de clôture	1 049	186	623	2 750	4 608
Provisions non-courantes, solde de clôture		186	623	821	1 630
Provisions courantes, solde de clôture	1 049			1 929	2 978

Les risques liés à des garanties données ou aux litiges en cours font l'objet de provisions lorsque les conditions de reconnaissance de ces passifs sont rencontrées.

Les autres provisions ont été principalement constituées par Laurentide afin de couvrir l'achèvement des travaux de l'immeuble et des appartements

ainsi que les dépenses qui doivent encore être engagées dans le cadre du respect des charges d'urbanisme.

Les passifs éventuels font l'objet d'une description dans les annexes aux états financiers.

Annexe 21: Litiges importants

Aucun litige important n'est à signaler. Nous vous proposons de vous rendre à l'annexe 25 afin d'appréhender la gestion des risques du Groupe.

Annexe 22: Avantage du personnel

En milliers d'EUR	2005	2004
Évolution des avantages du personnel		
Au terme de l'exercice précédent	2 771	2 850
Provisions utilisées ou non utilisées et reprises	-956	-79
Au terme de l'exercice	1 815	2 771

Les avantages du personnel couvrent les obligations d'assurance de Groupe (IAS 19) ainsi que les provisions constituées en faveur du personnel par A.G.V. spa dans le cadre de la législation sociale italienne.

La réduction constatée en 2005 est due aux prélèvements opérés sur cette provision à la suite du plan de restructuration mis en place chez A.G.V. spa pour K€ 438 et à la sortie du périmètre de consolidation de Maternmaco et Kamelmag pour K€ 518.

Annexe 23: Dettes financières et autres dettes

En milliers d'EUR	2005				2004			
	Courant		Non courant		Courant		Non courant	
	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
Instruments dérivés	538			538	538			538
Dettes financières								
Dettes de location-financement	208	195		403	443	686		1 129
Etablissements de crédit	22 912	9 225	5 822	37 959	38 849	10 958	7 692	57 499
Découverts bancaires	104			104				
Autres emprunts	36 734	12 567	3 000	52 301	31 831	16 981	3 000	51 812
Total des dettes financières selon l'échéance	59 958	21 987	8 822	90 767	71 123	28 625	10 692	110 440
Dettes commerciales et autres dettes								
Dettes commerciales	18 351			18 351	29 642			29 642
Acomptes reçus	27			27	17			17
Dettes sociales dont dettes envers le personnel	3 660			3 660	3 837			3 837
Impôts et taxes	2 032			2 032	4 770			4 770
Autres dettes	4 451			4 451	9 607			9 607
Charges à imputer et produits à reporter	2 315			2 315	5 657			5 657
Total des dettes commerciales selon l'échéance	30 836			30 836	53 530			53 530

L'endettement financier s'est réduit de K€ 19 673 sous l'effet des cessions des parts de NORTH GALAXY, MATERMACO, MATERA et KAMELMAG ainsi que la vente des 41 appartements du projet LAURENTIDE.

L'endettement financier concerne l'activité de Real Estate à concurrence de K€ 63 972.

ATENOR GROUP n'a pas pour politique d'utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de trading. Les instruments financiers dérivés

concernent des options put sur actions d'entreprises liées, évaluées à la juste valeur.

Les autres dettes (fournisseurs) concernent principalement les activités du Private Equity.

Annexe 24: Résultat des activités abandonnées

En milliers d'EUR	2005	2004
Détail du résultat des activités abandonnées (net d'impôts)		
Plus-value consolidée dégagée par Atenor Group lors de la cession des participations Matermaco et Matera	2 217	
Résultat statutaire net de sociétés cédées : Matermaco et Matera	534	1 721
Résultat statutaire net de sociétés cédées : Kamelmag	82	
Résultat de Delta Extinctors (détenue en vue de la vente)	280	22
Impairment Delta Extinctors	-1 539	
Résultat net des activités abandonnées	1 574	1 743

Sont repris à cette annexe les résultats dégagés sur la cession d'activités ainsi que le résultat net dégagé par les entités concernées jusqu'à la date de cession. Ce poste comprend également le résultat de sociétés à céder

ou détenues en vue de la vente. Les résultats de l'année précédente de ces sociétés ont été retraités selon les mêmes critères.

Annexe 25: Gestion des risques

En vertu d'une modification apportée en janvier 2006 à l'article 96 du Code des Sociétés, le rapport de gestion doit contenir une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

Atenor Group est une société détenant des participations dites de « Private Equity » (donc dans des sociétés non cotées) et des participations dans des sociétés développant des projets immobiliers, et développant également en direct des promotions immobilières.

Les différentes participations de « Private Equity » sont confrontées aux risques spécifiques de leur secteur d'activité et à l'évolution du climat économique dans leurs marchés. Au niveau d'Atenor Group, le risque principal est relatif à l'évolution de la conjoncture mondiale, des marchés financiers et du marché du private Equity en particulier.

En matière de promotion immobilière, Atenor Group est confronté aux risques et incertitudes inhérents à cette activité, et notamment l'évolution de la conjoncture économique mondiale et des marchés dans lesquels les immeubles sont érigés, et l'évolution des fondamentaux des marchés financiers tels que les taux d'intérêts et le volume de fonds destinés à l'investissement.

Le Conseil d'Administration est attentif à l'analyse et à la gestion des différents risques et incertitudes auxquels Atenor Group et ses filiales sont soumis.

Plus spécifiquement, le Conseil d'Administration expose deux risques identifiés auxquels Atenor Group est confrontée :

Dans le cadre du contentieux fiscal dit des « Sociétés de liquidités » qui concernerait plus de 700 sociétés en Belgique, des impositions importantes ont été enrôlées à charge de certaines anciennes filiales du groupe.

Ces sociétés avaient été cédées il y a plusieurs années à des investisseurs, introduits et recommandés auprès d'Atenor Group par des intermédiaires et des institutions bancaires renommées.

Il est apparu que ces investisseurs auraient détourné les liquidités des sociétés acquises et manqué à leurs obligations fiscales tout en ne procédant pas aux réinvestissements annoncés.

Ces contentieux fiscaux, qui ne concernent pas directement Atenor Group, ont, dans certains cas, donné lieu à des plaintes pénales ou des actions civiles, principalement à l'encontre des acheteurs et des banques intervenantes, mais dans lesquels Atenor Group, en tant que vendeur de ces sociétés, pourrait être impliqué. Atenor Group, qui a pleinement et loyalement collaboré aux enquêtes menées par les autorités judiciaires et fiscales, n'a commis aucune fraude ni au regard du droit fiscal ni du droit des sociétés et est confiante de faire reconnaître sa bonne foi.

Par ailleurs, dans le cadre de la cession des actions North Galaxy, Atenor Group a repris les engagements de North Galaxy relatifs au paiement de la Part Variable du prix d'acquisition du terrain ; ces engagements ont été entièrement exécutés au cours de l'exercice 2005. Atenor Group a toutefois été informée de ce que certaines contestations pourraient encore être soulevées quant au montant de cette Part Variable. Ces contestations sont sans fondement et ne peuvent du reste être valablement soulevées au regard des dispositions contractuelles applicables. Elles n'ont donc pas fait l'objet d'une provision.

Annexe 26: Engagements et passifs éventuels

En milliers d'EUR	2005	2004
Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers		
Garanties bancaires pour cautionnements	140	140
Autres cautions reçues	2073	8288
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises sur leurs actifs propres		
Hypothèques :		
- valeur comptable des immeubles grevés	37932	75815
- montant de l'inscription	12134	16807
- avec mandat hypothécaire	16810	68745
Gages sur fonds de commerce :		
- montant de l'inscription	12558	12527
- mandat	350	339
- titres gagés	5355	5352
- dépôts gagés	-	17969
Biens et valeurs détenus pour compte de tiers	508	508
Autres engagements d'acquisition ou de cession		
Engagements d'acquisition de titres	p.m.	-
Engagements d'acquisition d'immeubles	37591	-
Couverture de taux	-	58323
Options put détenues par Atenor Group ou ses filiales (1)	2270	15125
Options call détenues par Atenor Group ou ses filiales (1)	3878	3974
Options put détenues par des tiers (2)	978	1075
Options call détenues par des tiers (3)	5723	13078
Options sur leasing	-	1439
Option d'achat concédée sur immeuble	p.m.	p.m.
Option d'achat sur immeuble	p.m.	p.m.
Engagements et garanties constitués envers les tiers		
Garanties constituées envers des tiers		
- garanties bancaires diverses/autres cautions solidaires	37011	44686
- garanties locatives	19	85
Engagements d'émission d'actions		
Droits de souscription : 22850	3603	3620

(1) Options croisées (calls et puts) détenues sur la société La Meute sa (participations dans des entités liées).

(2) Options puts détenues par des tiers sur d-side.

(3) Principalement option call détenue par ZBG et non exercée avant l'arrêté des comptes.

Annexe 27 : Structure du Groupe

Dénomination	Siège social	Fraction du capital détenu directement ou indirectement en %
Filiales comprises dans la consolidation par intégration globale		
ALCO BUILDING	1310 La Hulpe	100,00
ANAGEST	1310 La Hulpe	80,40
ANAPHOR VENTURE	1310 La Hulpe	95,88
ATENOR GROUP Luxembourg	L-1212 Luxembourg	100,00
ATENOR REAL ESTATE	1310 La Hulpe	100,00
BRUSSELS EUROPA	1040 Bruxelles	100,00
C.P.P.M.	1310 La Hulpe	100,00
DELTA EXTINGTORS	1070 Bruxelles	100,00
d-side Group Communication	1140 Bruxelles	76,86
d-side	1140 Bruxelles	76,88
d-side sport	1140 Bruxelles	76,86
HEXATEN	1310 La Hulpe	100,00
HMLFT	1310 La Hulpe	99,98
I.D.M.	1310 La Hulpe	99,64
IMAG GROUP	1310 La Hulpe	75,00
IMMO-PROGRES	1310 La Hulpe	100,00
IMMO STEICHEN	L-1212 Luxembourg	90,00
LAURENTIDE	1310 La Hulpe	100,00
LAZER IMMO Sro	Tchéquie	100,00
PLANTADEM	1310 La Hulpe	51,00
PRESIDENT A	L-1212 Luxembourg	100,00
PRESIDENT B	L-1212 Luxembourg	100,00
PRESIDENT C	L-1212 Luxembourg	100,00
PUBLIMAIL GROUP	1020 Bruxelles	46,97
SOUTH CITY HOTEL	1160 Bruxelles	70,00
SOUTH CITY OFFICE	1160 Bruxelles	70,00
72DPI	1140 Bruxelles	38,17

N.B. : ImaG Group consolide les sociétés suivantes : ImaG s.a., C.H.M. s.a., A.G.V. spa, Helar sro, Lazer USA, ImaG Germany, A.G.V. Inc., A.B.C. Lta et Lazer Brand s.a.

Dénomination	Siège social	Fraction du capital détenu directement ou indirectement en %
Entreprise associée mise en équivalence		
I.E.K. B	L-2220 Luxembourg	50,00
Actifs financiers non consolidés		
ALTA INVEST sprl	Kinshasa - R.D.C.	70,00
COMUELE sarl	Kinshasa - R.D.C.	99,98
VICIZAIRES sarl	Kinshasa - R.D.C.	30,89

Les principales modifications durant l'exercice 2005 ont été les suivantes :

Nouvelles participations :

- BRUSSELS EUROPA
- ALCO BUILDING
- SOUTH CITY HOTEL ET SOUTH CITY OFFICE
- IMMO STEICHEN
- PRÉSIDENT A, B, et C

Augmentation de la participation :

- d-side Group Communication

Cessions de participations :

- Vente du solde de 14% des actions détenues dans NORTH GALAXY
- Vente de la totalité des actions détenues dans MATERMACO et MATERA
- Vente par DELTA EXTINGTORS de la totalité des parts détenues dans KAMELMAG SPZOO (Pologne).

Annexe 28: Effets du passage aux nouvelles normes internationales de consolidation

(extrait de la note accessible sur le site www.atenor.be depuis le 30 juin 2005)

Conformément à ses engagements de société membre du segment Next Prime, ATENOR GROUP se conforme à la note d'orientation d'EURONEXT basée sur le règlement européen du 19 juillet 2002 (1606/2002) en présentant les effets de l'application des nouvelles normes internationales de consolidation dénommées, I.F.R.S. pour « International Financial Reporting Standards ».

Ces engagements visent également à respecter les recommandations de la CBFA et celles de CESR (the Committee of European Securities Regulators) en appliquant ces nouvelles normes à partir du 1er janvier 2005.

Conformément à la norme IFRS 1 - première application des normes d'information financière internationales -, ATENOR GROUP a préparé un bilan d'ouverture IFRS au 01.01.2004 réconcilié avec le bilan au 31.12.2003 (B.GAAP).

ATENOR GROUP a également établi un bilan au 31.12.2004 selon ces mêmes normes IFRS.

Vous trouverez ci-après les principales différences de traitement comptable entre les (B.GAAP) et les nouvelles normes (IFRS) ainsi que l'estimation de leurs impacts sur les fonds propres du Groupe.

Remarque importante :

Il nous semble utile de souligner que ces normes s'appliquent exclusivement aux comptes consolidés d'ATENOR GROUP et en aucun cas à ses comptes sociaux ni à ceux de ses filiales.

Selon la norme IFRS 1, ATENOR GROUP a décidé d'utiliser les exemptions permises suivantes :

1. les regroupements d'entreprises réalisés avant le 01.01.2004 (date de transition) ne sont pas retraités
2. la valeur réévaluée utilisée comme coût présumé
3. comptabilisation de tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition (avantage du personnel)
4. les écarts de conversion ne figurent pas en compte distinct des capitaux propres (ceux-ci impactent directement les réserves consolidées).
5. pas de stock option émis par ATENOR GROUP après le 07.11.2002 (IFRS 2)

Périmètre de consolidation

ATENOR GROUP détenait deux participations en contrôle conjoint, à savoir NORTH GALAXY (22%) et IEK B (50%) conformément à des conventions de partenariat. Les nouveaux états financiers consolidés au 01.01.2004 sont influencés par la norme IAS 31 permettant l'utilisation de la mise en équivalence de ces participations détenues sous contrôle conjoint.

Cette méthode de consolidation permettra à l'avenir de distinguer les projets menés par ATENOR GROUP seul et les projets partagés au travers d'un partenariat.

La norme IAS 27 - comptabilisation des participations - a trouvé à s'appliquer pour deux filiales sous contrôle d'ANAPHOR VENTURE, à savoir PUBLIMAIL (49%) et ANAGEST (80%).

Cette norme impose de considérer l'exercice potentiel d'options permettant d'obtenir un pourcentage majoritaire. ANAPHOR VENTURE pourrait augmenter le capital de PUBLIMAIL afin de détenir 51% de son capital. A ce titre, ATENOR GROUP consolidera par intégration globale (au lieu de l'intégration proportionnelle en B.GAAP) cette participation.

ALTA INVEST (filiale d'ANAGEST) dont les actifs se trouvent en R.D.C. fait l'objet de restrictions quant à ses politiques de gestion financière et opérationnelle et n'est pas consolidée.

Réconciliation des capitaux propres consolidés

Réconciliation des capitaux propres entre B.GAAP & IFRS - Synthèse

En euros

Capitaux propres B. GAAP au 31.12.2003	65030795
(1) Provisions (IAS 37)	4825540
(2) Dividendes 2003 (IAS 1)	4549928
(3) Instruments financiers - IRS (IAS 32-39)	-115288
(4) Frais d'établissement (IAS 38)	-145691
(5) Impôts différés (IAS 12)	-333266
(6) Engagements de pensions (IAS 19 & IFRS1)	-338489
(7) Investment property (IAS 40)	-1300000
(8) Actions propres (IAS 32)	-1455136
(9) Périmètre de consolidation (IAS 27)	1293538
(10) Impairment of assets (IAS 36)	-5531623
Divers	134225
Capitaux propres IFRS au 01.01.2004	66614534

Principaux commentaires à propos de la réconciliation des fonds propres.

1. IAS 37 - Provisions

Selon les conditions énoncées par les normes IFRS (différentes des B. GAAP), un total de € 2 365 540 regroupant divers provisions ne répond pas aux conditions de comptabilisation de provisions.

Un montant de provisions de € 2 460 000 concernant la restructuration de C.H.M. viendra affecter le résultat de l'exercice 2004 au motif que le plan de restructuration a été annoncé et mis en oeuvre au début du mois de janvier 2004, soit après la clôture au 31.12.2003.

2. IAS 1 - Présentation des états financiers

Le dividende de l'exercice 2003 décidé lors de la répartition bénéficiaire au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire 2004 fait l'objet d'un reclassement dans les fonds propres. Au cours du premier semestre de l'exercice 2004, l'approbation du paiement d'un dividende justifiera la diminution des fonds propres.

3. IAS 32 / 39 - Instruments financiers

La première présentation des comptes consolidés en IFRS permet de comptabiliser en fonds propres la valeur des instruments financiers (fair value), ici il s'agit d'IRS contractés par MATERMACO.

4. IAS 38 - Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement doivent être pris en charge selon les normes IFRS. Par conséquent, la valeur nette comptable en B.GAAP affectera les fonds propres au bilan d'ouverture en IFRS.

5. IAS 12 - Impôts sur le résultat

Quelques ajustements ont été nécessaires pour satisfaire aux conditions du bilan d'ouverture en IFRS afin de calculer les latences fiscales entre d'une part la valeur comptable en IFRS de certains actifs et de certains passifs et leurs valeurs fiscales d'autre part.

6. IAS 19 - Avantages du personnel

En application de l'IAS 19, ATENOR GROUP comptabilise en déduction des fonds propres les engagements de pensions pour le personnel des sociétés ATENOR GROUP, CPPM et MATERMACO et ImaG y compris les écarts actuariels (IFRS 1).

7. IAS 40 - Investment Property

L'immeuble détenu par HEXATEN et le droit d'emphytéose détenu par ATENOR REAL ESTATE sur une partie de cet immeuble ont fait l'objet d'un classement en « Investment property ». A ce titre, la valeur des deux biens a fait l'objet d'un ajustement (juste valeur) d'un montant de € 1,3M en réduction des fonds propres.

8. IAS 32 - Actions propres

Conformément à cette norme, le coût d'acquisition des actions propres détenues est porté en déduction des capitaux propres. Les actions propres seront dorénavant présentées en comptes en IFRS sous un poste distinct dans la rubrique des capitaux propres.

9. IAS 27 - Comptabilisation des participations dans les filiales

Voir le paragraphe « Périmètre de consolidation ».

10. IAS 36 - Dépréciation d'actifs (Impairment of assets)

Selon les normes belges, les participations devaient faire l'objet d'une réduction de valeur « en cas de dépréciation durable justifiée par la situation ou les perspectives de la société-filiale ».

Selon la norme 36, à chaque clôture, le Groupe doit apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. Ce test de perte de valeur est effectué sur les goodwill d'acquisition systématiquement chaque année.

Le Groupe a réalisé un test de dépréciation (impairment test) notamment, sur les goodwill liés à ses participations. Sur base de la situation au 01.01.2004, il en ressort un « impairment » sur MATLIFT à hauteur de € 1,7M et de l'ordre de € 0,7M pour chacune des sociétés suivantes: D-Side, Publimail et Delta Extinctors.

Les actifs d'ALTA INVEST, filiale d'ANAGEST (voir paragraphe « Périmètre de consolidation ») ont fait l'objet d'un test de perte de valeur impliquant un impact négatif de € 1 592 267.

Synthèse de la réconciliation des capitaux propres

En EUR	Capitaux propres part de groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
B. GAAP	62 151 750	2879 045	65 030 795
Retraitements IFRS	461 751	1 121 987	1 583 738
Normes IFRS	62 613 501	4 001 033	66 614 534

Le tableau de synthèse de la réconciliation des capitaux propres permet de constater que les retraitements IFRS au niveau des fonds propres (part de groupe) augmentent faiblement.

L'impact des retraitements IFRS induits par le changement de périmètre de consolidation marque plus largement les capitaux propres d'ATENOR GROUP au niveau des intérêts minoritaires.

Rapport du Commissaire

Assemblée générale des actionnaires
ATENOR GROUP sa

Comptes consolidés

Rapport du Commissaire - Exercice clos au 31 décembre 2005

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés de ATENOR GROUP sa et de ses filiales pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à € 208 723 862 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 11 705 569 (part du groupe). Les comptes annuels de certaines filiales comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres auditeurs externes. Nous nous sommes basés sur leurs attestations et nous avons effectué des vérifications complémentaires spécifiques dans le cadre de la consolidation.

L'établissement des comptes consolidés et l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre contrôle des comptes consolidés a été effectué conformément aux normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Les normes de révision précitées requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'information. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, fondé sur notre révision et sur les rapports d'autres auditeurs, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2005, en conformité au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Le rapport consolidé de gestion comprend les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradictions évidentes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 23 mars 2006

GOOSSENS GOSSART JOOS scprl

REVISEURS D'ENTREPRISES

Commissaire

représentée par Daniel GOOSSENS

États financiers d'ATENOR GROUP sa

En milliers d'EUR	31-12-2005	31-12-2004
BILAN		
Actif		
Actifs immobilisés	112 018	83 708
II. Immobilisations incorporelles	8	7
III. Immobilisations corporelles	258	254
IV. Immobilisations financières	111 752	83 447
Actifs circulants	22 457	43 119
VII. Créances à un an au plus	1 133	10 201
VIII. Placements de trésorerie	20 992	31 651
IX. Valeurs disponibles	142	208
X. Comptes de régularisation	190	1 059
TOTAL DE L'ACTIF	134 475	126 827
Passif		
Capitaux propres	67 675	65 328
I. Capital	35 248	35 248
IV. Réserves	16 213	15 868
V. Bénéfice reporté	16 214	14 212
Provisions, impôts différés	1 194	1 998
VII. A. Provisions pour risques et charges	1 194	1 998
Dettes	65 606	59 501
VIII. Dettes à plus d'un an	12 500	18 500
IX. Dettes à un an au plus	52 685	40 061
X. Comptes de régularisation	421	940
TOTAL DU PASSIF	134 475	126 827
COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Ventes et prestations	6 010	1 228
II. Coût des ventes et des prestations	-4 071	-3 682
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	1 939	-2 454
IV. Produits financiers	2 852	16 319
V. Charges financières	-2 324	-3 853
VI. Bénéfice courant avant impôts	2 467	10 012
VII. Produits exceptionnels	17 204	8 096
VIII. Charges exceptionnelles	-12 098	-8 651
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	7 573	9 457
XI. Bénéfice de l'exercice	7 573	9 457
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	7 573	9 457
AFFECTATION ET PRÉLEVEMENTS		
A. Bénéfice à affecter	21 785	19 301
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	7 573	9 457
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	14 212	9 844
C. Affectations aux capitaux propres (-)	-345	-473
2. A la réserve légale	345	473
D. Résultat à reporter (-)	-16 214	-14 212
1. Bénéfice à reporter	16 214	14 212
F. Bénéfice à distribuer (-)	-5 226	-4 616
1. Rémunération du capital	5 154	4 550
2. Tantièmes	72	66

Etats financiers d'ATENOR GROUP sa (suite)

	Montant (en milliers d'EUR)	Nombre d'actions
ÉTAT DU CAPITAL		
Capital social	35 248	
1. Capital souscrit		
- au terme de l'exercice précédent	35 248	696 773
- au terme de l'exercice	35 248	696 773
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Parts sociales sans désignation de valeur	35 248	696 773
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
- nominatives		392 869
- au porteur		303 904
Capital autorisé non souscrit	35 248	

Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Informations aux actionnaires & aux investisseurs

Actionnariat de référence

L'actionnariat de référence du Groupe est constitué des sociétés suivantes :

- Sofinim, filiale du Groupe Ackermans & van Haaren
- Alva
- 3D
- Banque Degroof
- Montagnes Vertes

Cet actionnariat s'est engagé à soutenir le Groupe dans sa stratégie en collaborant à la réalisation de son plan d'entreprise et en y apportant ses compétences. Sa représentation au sein du Conseil d'Administration d'ATENOR GROUP lui permet d'être impliqué activement dans la politique générale et la stratégie du. Cet actionnariat équilibré et composé de sociétés stables ayant fait leurs preuves dans leurs secteurs d'activités respectifs, agit avec une vision à long terme pour le Groupe. Cette stabilité de l'actionnariat est concrétisée par des engagements réciproques au travers d'une convention d'actionnaires reconduite en 2002 pour une période de 5 ans garantissant ainsi les conditions favorables au développement du Groupe.

Structure de l'actionnariat

La structure de l'actionnariat se présente comme suit :

	au 31.12.2005 ⁽¹⁾		au 23.03.2006 ⁽²⁾	
	Nombre d'actions	Participations %	Nombre d'actions	Participations %
ALVA	107 840	15,48	107 840	15,09
Banque DEGROOF	63 647	9,13	63 647	8,90
3 D n.v.	107 840	15,48	107 840	15,09
SOFINIM	107 840	15,48	107 840	15,09
Montagnes Vertes s.a. ⁽³⁾	19 000	2,73	21 500	3,00
Sous-total	406 167	58,29	408 667	57,17
PUBLIC	290 606	41,71	306 131	42,82
TOTAL	696 773	100,00	714 798 ⁽⁴⁾	100,00

(1) Selon la déclaration de transparence du 27.09.05

(2) Selon la déclaration de transparence du 13.03.06

(3) Société contrôlée par Monsieur Stéphan Sonnevile, Administrateur délégué

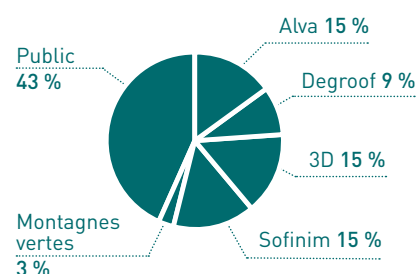
(4) Après émission de 18 025 nouvelles actions accompagnées de leur strip VVPR suite à l'exercice d'options sur actions attribuées en 2000 et 2001.

Type d'actions

Les actions ATENOR GROUP sont soit des actions au porteur représentées par des coupures de 1, 10 et 100 actions, soit des actions nominatives. À sa demande, un actionnaire peut faire convertir ses actions au porteur en actions nominatives et inversement. Le transfert de propriété d'actions nominatives est possible en le signalant à la société et en lui renvoyant le certificat d'action nominative.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2006 de prévoir la dématérialisation du titre. Il proposera également à cette Assemblée la division du titre (« splitting ») par 7. En cas d'approbation par l'Assemblée, cette division sera effective au 4 mai 2006, après la mise en paiement du dividende.

Actionnariat au 23.03.06



Cotation boursière

Marché	marché continu d'Euronext Brussels
	Indice Next Prime
Action ATENOR GROUP	ISIN BE 00037132279
Strip VVPR ATENOR GROUP	ISIN BE 0005573440
Nombre d'actions au 31 décembre 2005	696 773
Nombre de strips VVPR au 31 décembre 2005	139 355
Nombre d'actions au 2 février 2006	714 798
Nombre de strips VVPR au 2 février 2006	157 380
Cotation de l'action au 30 décembre 2005	€ 201,30
Cotation du strip VVPR au 30 décembre 2005	€ 3,16

Évolution du cours de l'action et liquidité du titre

Cours de bourse de 2001 à 2005.

Nombre de titres au 31 décembre 2005 : 696 773

Nombre de titres au 2 février 2006 : 714 798



	2001	2002	2003	2004	2005
Cours maximum	180,00	153,30	137,90	130,40	201,30
Cours minimum	107,00	105,20	101,00	114,00	121,90
Cours au 31 décembre	140,00	108,00	133,50	129,80	201,30
Volumes journaliers moyens	388	157	202	208	329
Capitalisation boursière au 31 décembre (en millions €)	97,55	75,25	93,02	90,44	140,26

Contrat d'animation et fonds de liquidité sur l'action ATENOR GROUP

ATENOR GROUP a poursuivi avec la Banque Degroof et Delta Lloyd Securities, officiellement reconnues par Euronext, la fonction d'animation de marché ou de « liquidity provider ». Cette formule éprouvée consiste à adosser un fonds de liquidité à un contrat d'animation de marché.

ATENOR GROUP met ainsi à la disposition de la Banque Degroof et de Delta Lloyd Securities un fonds composé d'espèces et de titres qui lui permet d'accroître la liquidité du titre et ce, en toute indépendance par rapport à l'émetteur.

Ces « liquidity providers » sont présents de manière permanente dans le carnet d'ordre du marché et agissent tant à la vente qu'à l'achat.

Dans le cadre de sa politique de liquidité du titre, l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2005 ayant renouvelé l'autorisation de rachat d'actions propres, ATENOR GROUP a maintenu les contrats de liquidité conclus avec la Banque Degroof et DELTA Lloyd Securities.

Au 31 décembre 2005, la société détenait 9806 actions propres.

Indice Next Prime

En décembre 2001, ATENOR GROUP a été invité à entrer dans l'indice Next Prime. Cet indice créé par Euronext parallèlement aux indices Euronext 100 et Next 150 regroupe les sociétés de l'économie traditionnelle souhaitant bénéficier d'une meilleure visibilité auprès du marché.

Celle-ci est assurée d'une part par une communication d'Euronext adaptée (section dédiée sur le site Internet d'Euronext, organisation de road-shows...) et d'autre part, par le respect par ATENOR GROUP de règles strictes en matière de communication financière.

Ainsi, depuis 2002, ATENOR GROUP utilise l'anglais dans toutes ses publications, tient au moins deux réunions d'analystes par an et publie une information financière de premier ordre sur son site internet (www.atenor.be). En outre, depuis 2004, ATENOR GROUP se conforme aux exigences des autorités boursières, notamment en matière de publication de rapports conformes aux normes comptables internationales IFRS.

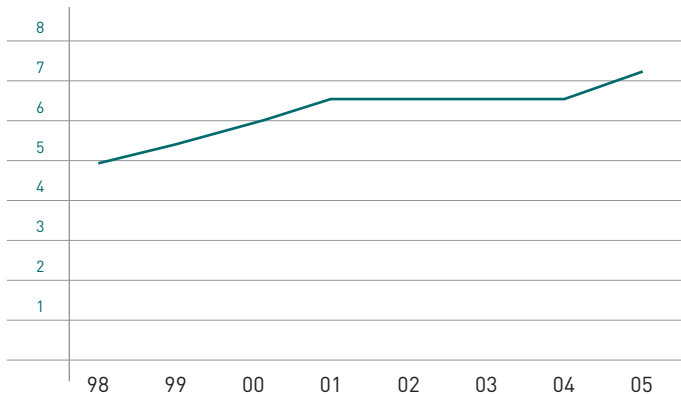
La présence d'ATENOR GROUP dans cet indice de qualité confirme son souhait de fournir aux actionnaires et au marché une garantie de fiabilité et de transparence de ses informations.

Dividende

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2006 s'élèvera à € 7,21 brut, soit un dividende net de précompte (25 %) de € 5,4075 pour les coupons ordinaires et un dividende net de précompte (15 %) de € 6,1285 pour les coupons accompagnés d'un coupon strip VVPR. Il sera payable à partir du 4 mai 2006 contre présentation du coupon n° 11 aux guichets des institutions financières suivantes :

- Dexia Banque
Bd du Roi Albert II, 30 à 1000 Bruxelles
- ING Banque
Av. Marnix, 24 à 1050 Bruxelles
- Banque Degroof
Rue de l'Industrie, 44 à 1040 Bruxelles
- Banque Delta Lloyd
Av. de l'Astronomie, 23 à 1210 Bruxelles

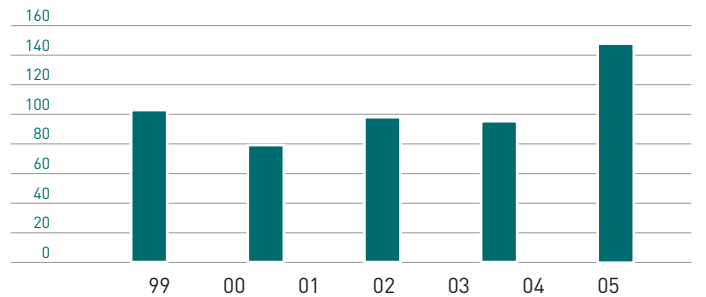
Évolution du dividende (en €)



Évolution du cours de bourse de janvier 2003 à février 2006



Capitalisation boursière (en millions €)



Agenda de l'actionnaire

Assemblée Générale Ordinaire 2006 :	vendredi 28 avril 2006 à 11h00
Mise en paiement du dividende :	4 mai 2006
Division (splitting) :	4 mai 2006
Publication des résultats semestriels :	22 septembre 2006
Publication des résultats annuels 2006 :	mars 2007
Assemblée Générale Ordinaire 2007 :	vendredi 27 avril 2007 à 11h00



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Crédit photos : © D. Lowette : p. 17 et 21.

Conception graphique et production : www.concerto.be

FILIALES

C.P.P.M.

Avenue Reine Astrid, 92
B-1310 La Hulpe
Tél. : + 32 2 387 22 88
Fax : + 32 2 387 14 15

IMAG

Avenue Reine Astrid, 92
B-1310 La Hulpe
Tél. : + 32 2 387 22 99
Fax : + 32 2 387 23 16

DELTA EXTINGUORS

Rue de Birmingham, 102
B-1070 Bruxelles
Tél. : + 32 2 524 39 50
Fax : + 32 2 521 07 31
Website : www.delta.be

D-SIDE GROUP

Avenue L. Mommaerts, 24
B-1140 Bruxelles
Tél. : + 32 2 730 06 11
Fax : + 32 2 730 06 00
Website : www.d-sidegroup.com

PUBLIMAIL

Rue de Meudon, 60
B-1120 Bruxelles
Tél. : + 32 2 262 15 75
Fax : + 32 2 262 19 34



ATENOR
group

Siège:

Avenue Reine Astrid, 92
B-1310 La Hulpe
Tél. : + 32 2 387 22 99
Fax : + 32 2 387 23 16

Website : www.atenor.be
e-mail : info@atenor.be
TVA BE 0403 209 303
RPM Nivelles

Pour plus d'informations :

Guy Kotovitch, Administrative Manager
Tél. : + 32 2 389 13 46 - Fax : + 32 2 387 23 16
e-mail : kotovitch@atenor.be

Investor Relations :

Sidney D. Bens, Directeur financier
Tél. : + 32 2 389 13 47 - Fax : + 32 2 387 23 16
e-mail : bens@atenor.be